

COMMENT S'INSCRIRE ?

1. Retrait et dépôt du dossier d'inscription à l'Aprosep
2. Présentation aux épreuves de sélection
3. Validation du financement
4. Formation

ÉPREUVES DE SÉLECTION

Les épreuves de sélection sont composées de :

1. **un test écrit** de 1 heure. A partir d'un texte en lien avec l'animation, le candidat devra dégager les idées essentielles du texte et présenter des pistes d'action en lien avec le sujet.
2. **La mise en situation d'animation** permettra de détecter les capacités et aptitudes à l'encadrement d'un groupe et à la conduite d'animation.
3. **Un entretien individuel**, après la mise en situation permettra de vérifier l'adéquation entre la motivation et le projet de formation professionnelle du candidat.

CONTACT



CAYENNE

APROSEP
81 rue C.Colomb
97300 Cayenne
T : 05 94 30 21 36
formation@aprosep.com

SAINT-LAURENT

Groupement d'Employeurs PSL
3 rue Léa Champlain
97320 St-Laurent
T : 05 94 34 85 86
ouest@aprosep.com



www.guyanasso.org



FORMATION ANIMATEUR PÉRISCOLAIRE à Cayenne et St-Laurent 2017-2018



ANIMATEUR: *un métier d'avenir!*



LE CQP C'EST QUOI?

Le CQP, Certificat de Qualification Professionnelle « Animateur Péri-scolaire » est **un diplôme reconnu**, par la convention collective de l'animation. Il permet aux diplômés d'assurer l'activité d'animateur professionnel, avec une reconnaissance en tant qu'acteur éducatif ainsi qu'une **promotion sociale** pour les titulaires du BAFA. Enfin, le CQP donne l'équivalence de 1 Unité de certification sur 4 pour le BPJEPS Loisirs Tout Public

POUR QUI ?

- ✓ **Salarié(e)s de l'animation** et/ou de l'accueil périscolaires titulaires du BAFA ou sans diplôme du secteur pouvant être pris en charge dans le cadre de la formation professionnelle continue, ou pouvant prétendre à un congé individuel de formation (C.I.F).
- ✓ **Demandeurs d'emploi** (sous condition de financement)

QUAND ?

À **Saint-Laurent** : d'octobre 2017 à mai 2018
À **Cayenne** : de novembre 2017 à mai 2018

En alternance durant les temps périscolaires et les vacances scolaires, du lundi au vendredi, de 7h30 à 11h30

COMPETENCES VISEES

- ☐ Maîtriser la spécificité des temps d'accueil périscolaires
- ☐ Préparer un projet d'animation de loisirs pour des publics enfants
- ☐ Maîtriser des outils techniques nécessaires à la mise en œuvre d'actions d'animation.

CONTENU

La formation s'organise en 3 modules à acquérir pour valider le diplôme :

- **Module 1** : Accueillir les enfants dans les temps de loisirs périscolaires
- **Module 2** : Concevoir un projet d'animation
- **Module 3** : Conduire des temps d'animation périscolaires en direction des publics enfants.

Soit 232 heures de formation théoriques + 200 heures de pratique

COÛT DE LA FORMATION

3 480 euros.